

Catalogue



Formations

2020 – 2021

© 2020 – Tous droits réservés – Neurodiff' S.A.S.

Toute reproduction totale ou partielle de contenu sans autorisation préalable est prohibée au sens de l'article L.713-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

La mission de Neurodiff'	5
Programme de formations	7
PEHP – Programme d'Entrainement aux Habetés Parentales	9
Le TDAH en Classe.....	10
Le Burn-Out Parental	13
Nos référencements et certifications	15
Engagement Déontologique	17
Engagement Qualité	21

TND - Troubles Neurodéveloppementaux

« Un ensemble d'affections qui débutent durant la période du développement, souvent avant même que l'enfant n'entre à l'école primaire ; ils sont caractérisés par des déficits du développement qui entraînent une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire ou professionnel »

(Source : DSM 5)

La mission de Neurodiff'

Tout vient de notre propre vécu, avoir des enfants concernés par le TDAH, les DYS, le HP fait que nous avons découvert un autre monde : celui des parents qui doivent aller à la poursuite des diagnostics, des “bons” thérapeutes qui pourront comprendre, vous guider, vous soutenir, vivre ce quotidien entre chaque rendez-vous, ce qu’il faut gérer à la maison, tenter de faire comprendre ses enfants par tous : la famille, les amis et... l’école !

Par le constat du manque d'information et de l'offre restreinte de formations pour les professionnels sur les différents Troubles Neuro-Développementaux (TND), nous avons souhaité de développer des formations pour répondre à ce besoin réel dans le cadre de la formation continue.

Les formations, développées avec plusieurs spécialistes du domaine, sont destinées à des professionnels de santé et de l’éducation car nous sommes convaincus que plus nous formerons, plus les familles concernées seront comprises et bien guidées. Aussi, les professionnels enrichiront alors eux-mêmes, dans le cadre de leur formation continue, leurs pratiques et se sentiront plus confiants pour aider les familles qui font face aux TND.

Bilan Pédagogique 2019

333

personnes formées

2.928

heures de formation

Programme de formations

PEHP – Public concerné

Psychologues, neuropsychologues, médecins, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs, infirmiers en pédiatrie et psychiatrie.

Dates

18 et 19 juin 2020

30 juin et 1^{er} juillet 2020

Lieu

Session à distance

Session à distance

PEHP – Programme d’Entraînement aux Habilités Parentales

Résumé

Ce Programme d’Entraînement aux Habilités Parentales est un programme de choix dans le contexte des troubles du comportement associés au TDAH (Trouble du Déficit de l’Attention avec ou sans Hyperactivité) tels que les comportements opposants ou défiants.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les mécanismes qui entraînent ces difficultés comportementales chez les enfants TDAH et proposer ce programme qui a pour but d’aider les parents à mieux comprendre le fonctionnement complexe de leur enfant et à mettre en place les stratégies qui permettront un meilleur fonctionnement et une meilleure qualité de vie de la famille.

Objectifs

- Connaître le TDAH et le TOP
- Comprendre les difficultés rencontrées par les familles qui y sont confrontées
- Apprendre à mettre en place le programme de guidance parentale

Validation de la formation

- Questionnaire d’évaluation
- Attestation de présence
- Certificat de formation

Formatrice

Charline RABIER - Psychomotricienne (Réseau Pluradys et Cabinet Plurilib’)

Prérequis

Faire partie du public concerné

Durée

2 jours (16 heures)

Tarif

€ 250 TTC *

Le TDAH en Classe – Public concerné

Enseignants, futurs enseignants, AESH, Conseillers pédagogiques,
Orthopédagogues, Psychopédagogues, Coaches en soutien scolaire,
Parents d'enfants en IEF ou école à domicile

Dates	Lieu
17 et 24 juin 2020	Session à distance

Le TDAH en Classe

Résumé

Une formation spécifique aux acteurs de la vie scolaire sur le Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.

Ce trouble neurodéveloppemental touche 5% des enfants d'âge scolaire. Il peut avoir tellement d'impacts dans la vie de l'enfant qui en est touché qu'il peut déconcerter ceux qui l'entourent et rendre les apprentissages très difficiles. Cette formation vous permettra de mieux comprendre ses difficultés et pouvoir mettre en place ce qui vous aidera, vous et l'enfant concerné pour mieux vivre le quotidien à l'école.

Objectifs

- Connaître le TDAH
- Comprendre les difficultés auxquelles l'enfant est confronté
- Apprendre à mettre en place des solutions pratiques

Validation de la formation

- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de présence
- Certificat de formation

Formatrice

Marie COSTA – Enseignante et Coach parental et familial

Prérequis

Faire partie du public concerné

Durée

2 demi-journées (6 heures)

Tarif

€ 80 TTC *

Le Burn-Out Parental – Public concerné

Psychologues, neuropsychologues, médecins, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs, coaches

Dates	Lieu
22 juin 2020	Session à distance

Le Burn-Out Parental

Résumé

Le but de cette formation est de connaître le burnout parental et savoir comment le prendre en charge. Les conséquences du burnout parental posent une véritable problématique tant dans la sphère personnelle que familiale.

Objectifs

- Comprendre le burnout pour pouvoir l'identifier
- Comment l'annoncer
- Apprendre des solutions concrètes pour le prendre en charge et éviter les récides

Validation de la formation

- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de présence
- Certificat de formation

Formatrice

Valérie DUBAND – Coach professionnelle, spécialisée dans les troubles des apprentissages des enfants et des ados, Coordinatrice Dys dans un groupe scolaire lyonnais, Auteure du blog dysmoi.fr et du livre « Parents épuisés : stop à la surenchère émotionnelle et éducative pour éviter le burnout parental » (Editions Eyrolles)

Prérequis

Faire partie du public concerné

Durée

1 journée (8 heures)

Tarif

€ 150 TTC *

Nos référencements et certifications

Engagement Déontologique

Cet engagement concerne les prestations dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue, effectuées par la société **Neurodiff' S.A.S.** (ci-après «*Neurodiff'*»)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84420333742 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Déontologie et éthique professionnelle

Article 1 :

Les formateurs de *Neurodiff'* ainsi que ceux engagés en sous-traitance s'engagent à appliquer les principes généraux de la déontologie et de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité et respect de la confidentialité professionnelle.

Relations avec les clients

Article 2 :

Nous nous engageons à établir un contrat ou une convention préalablement à toute action, précisant clairement l'objectif à atteindre, les prestations et les rémunérations prévues, ainsi que les conditions d'intervention en cas de sous-traitance.

Article 3 :

Nous nous engageons auprès de nos clients dans la limite des compétences et disponibilités de nos formateurs.

Article 4 :

Nous nous engageons à respecter nos engagements pris dans leur intégralité.

Article 5 :

Nous nous engageons à donner des renseignements exacts sur nos formations, sur les compétences professionnelles et les domaines d'intervention de nos formateurs.

Article 6 :

Nous mettons en œuvre toutes nos compétences quels que soient l'action de formation et/ou de conseil, le client, les bénéficiaires et le prix.

Article 7 :

Nous nous engageons à exercer nos actions de formation et de conseil dans l'intérêt commun de nos clients et bénéficiaires de ces actions, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés.

Article 8 :

Nous nous engageons à informer rapidement nos clients et/ou commanditaires de tout élément risquant d'entraver l'atteinte des objectifs pédagogiques ou au bon déroulement des actions de formation et/ou de conseil.

Article 9 :

Nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations concernant nos clients.

Relations avec les participants des actions de formation

Article 10 :

Nous inscrivons nos actions de formation et de conseil dans une démarche de développement de la personne.

Article 11 :

Nous nous engageons à respecter la personnalité de chacun et nous nous interdisons toute forme de discrimination.

Article 12 :

Nous garantissons les bénéficiaires des actions, de notre confidentialité absolue à propos de leurs paroles ou comportements, sauf s'ils présentent des risques pour l'action.

Article 13 :

Nous nous engageons à entretenir avec les bénéficiaires de nos actions, des relations empreintes de correction, droiture et neutralité.

Article 14 :

Nous nous interdisons tout abus d'autorité ou de pouvoir liés à notre position.

Relations avec la profession

Article 15 :

Nous contribuons, par la qualité de nos prestations, à renforcer l'image de la profession et accroître les connaissances dans le domaine spécifique traité lors des formations comme à travers nos actions de conseil.

Article 16 :

Nous nous engageons à nous tenir informés et à appliquer les règles en vigueur relatives à la profession.

Article 17 :

Nous nous engageons à faire connaître et respecter les principes du présent code de déontologie.

Respect du cadre légal

Article 18 :

Nous nous engageons à être en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.

Article 19 :

Nous nous engageons à n'accepter aucune rémunération illicite.

Article 20 :

Nous nous engageons à citer nos sources et respecter la propriété intellectuelle.

Article 21 :

Nous nous engageons de ne demander aux stagiaires que des informations en lien direct avec et nécessaires pour la formation.

Article 22 :

Toutes les informations personnelles communiquées par et enregistrées par *Neurodiff'* dans le cadre des formations et ses autres activités sont traitées conformément à la loi RGPD du 20 juin 2018.

Engagement Qualité

Préambule

Les formations dispensées visent à former sur les Troubles Neurodéveloppementaux (TND) dans tous ses aspects, des professionnels de santé, de l'Education Nationale, du domaine médico-social et tout autre personne qui pourra en avoir l'utilité dans l'exercice de son activité professionnelle.

Neurodiff' a pour objectif d'accroître la connaissance au sens plus large au sujet des TND, auprès de tous les professionnels qui, dans le cadre de leur travail, sont menés à accueillir dans leur cabinet, leur service hospitalier, leur établissement scolaire, leur structure d'accueil des personnes, adultes comme enfants, concernées par ces troubles ou d'agir auprès de celles-ci. Dans le contexte de ces troubles, qui occasionnent bien souvent une forte souffrance, Neurodiff' attribue une valeur importante à la qualité des formations proposées ainsi qu'à l'expertise et la notoriété des intervenants auxquels elle fait appel pour les animer.

Neurodiff' s'engage à satisfaire les critères du *décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue* et être en mesure de le prouver. Dans ce cadre, tout document relatif aux différents engagements de Neurodiff' et ses formateurs peut être fourni sur simple demande écrite de l'intéressé. Dans le contexte d'une formation, chaque document relatif à celle-ci et nécessitant d'être connu par les stagiaires, leur sera envoyé ou mis à disposition au préalable.

Article 1 – Détermination des besoins de formation

Les besoins de formation se déclinent en trois types :

- Les besoins de formation sont déjà connus et (pré)définis. Ceci est notamment le cas lorsque les thèmes sont issus de formations ou d'études de base dans une discipline spécifique dont les professionnels visés n'ont pas bénéficié dans leur parcours.
- Il s'agit d'un thème nouveau, pour le domaine ou pour les professionnels visés, mais existant dans un autre contexte ou par exemple dans d'autres pays que la France.
- Des besoins identifiés auprès de ou par des professionnels d'un domaine spécifique et sur un thème précis.

Article 2 – Contenu des formations

Dans chacun des trois cas mentionnés dans l'article 1, Neurodiff' veille à la qualité du contenu des formations ainsi que les supports utilisés. Dans ce contexte, autant que

possible, un référentiel existant, en France comme à l'étranger servira comme base. Ce référentiel peut consister, de façon intégrale ou partielle, de :

- données scientifiques ou statistiques issues de sources fiables et reconnues dans chaque domaine concerné ;
- méthodes existantes, appliquées, enseignées et reconnues dans le domaine ;
- l'expertise et la mise en pratique des professionnels du domaine de façon générale ou, de façon plus précise, du professionnel qui anime la formation.

Pour chaque formation proposée, Neurodiff' adaptera ou fera adapter par le formateur, le contenu afin que celui-ci corresponde au plus précis aux besoins définis des apprenants.

Article 3 – Définition des objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques à atteindre sont de trois ordres différents :

- Connaissances théoriques et historiques du thème abordé ;
- Savoir-faire pratique à acquérir en appliquant en situation les éléments théoriques ;
- Respect d'une éthique et d'une déontologie irréprochables.

Article 4 – Définition du profil de l'apprenant

Chaque formation étant destinée à un public spécifique et prédéfini, le profil de l'apprenant est défini par le thème abordé et plus précisément le contenu de la formation.

La volonté de Neurodiff' est que les formations répondent à un besoin déterminé des intéressés, qu'elles soient de la qualité recherchée et que les objectifs soient atteints par chacun des participants. Ceci dépend aussi des capacités d'apprentissage et des acquis des intéressés. Il est alors possible que, suivant la formation, son niveau, la complexité du thème ou de son contenu, des exigences quant aux acquis et/ou le niveau de formation de l'intéressé peuvent être établis. Dans ces cas, l'acceptation de l'intéressé dans la formation dépendra alors de la réponse aux critères donnés. Le cas échéant et à l'appréciation de Neurodiff' et/ou du formateur, des justificatifs peuvent être demandés à l'intéressé pour vérification.

Article 5 – Conception des formations et des prestations d'accompagnement

Les formations proposées seront majoritairement choisies parmi des formations déjà existantes, des formations déjà élaborées et mises en pratique par le formateur ou encore, basées sur des méthodes existantes et reconnues.

Suivant les besoins définis et les objectifs à atteindre, des modifications peuvent être apportées ou exigées afin de pouvoir garantir le niveau de qualité recherché, ceci en étroite collaboration avec le formateur.

Lorsque des besoins spécifiques sont identifiés par Neurodiff' ou exprimés par des intéressés, des suggestions faites par des formateurs, des formations spécifiques peuvent être conçues ou élaborées à partir d'une ou plusieurs formations existantes. Lorsque la conception est initiée par Neurodiff', la propriété intellectuelle restera en sa possession à l'exception des contenus (partiels) issus de formations existantes dont la propriété intellectuelle est détenue par un tiers.

Article 6 – Démarches d'amélioration continue

Dans le cadre de la qualité des formations, il est indispensable d'évaluer les contenus de façon régulière et pertinente, d'une part en restant informé sur des avancés et des faits nouveaux dans le domaine et d'autre part en prenant en compte les retours des participants. Le contact régulier avec les participants permet de valider et d'actualiser les contenus de formation aussi bien sur le plan théorique que sur le plan pratique.

Les retours des participants sont récoltés de deux façons :

- Chaque formateur est invité à demander aux participants des retours tout au long de la formation, tant sur le contenu que sur la compréhensibilité de celui-ci.
- Un formulaire d'appréciation est remis à chaque participant, à rendre au formateur à l'issue de la formation.
 - Sur ce formulaire différentes questions sont posées en relation avec la formation, l'organisation, le contenu ainsi que concernant le formateur. Les questions varient suivant le public, le thème de la formation etc. ;
 - Les participants peuvent remplir le formulaire de façon anonyme ou en y posant leur nom ;
 - Sur le formulaire les participants peuvent également exprimer leurs suggestions, commentaires ou questions.

Neurodiff' ainsi que les formateurs auxquels elle fait appel pour animer les formations, s'engagent à apporter les modifications et ajustements qui s'avèrent fondés et pertinents à l'issue des différents retours. Le cas échéant, les personnes étant à l'origine des retours et lorsque leur identité est connue, seront informées sur la suite qui a été donnée.

Article 7 – Comité scientifique

Dans les plus brefs délais, Neurodiff' installera un Comité Scientifique dont le rôle principal sera de veiller sur la qualité des formations proposées, tant sur l'exactitude du contenu que sur leur déroulement et les compétences des formateurs.

Un document relatif au Comité Scientifique, notamment les critères de sélection de ses membres comme le fonctionnement et les pouvoirs du comité sera rédigé ultérieurement. Les principaux points qui en font partie sont les suivants :

- Les membres du Comité Scientifique seront choisis parmi les spécialistes reconnus dans chacun des domaines des formations que nous proposons.
- Idéalement, le Comité comprendra aussi des professionnels représentant les domaines et les métiers des stagiaires susceptibles de suivre les formations proposées.
- Le pouvoir du Comité en tant qu'organe de consultation est large dans le domaine des critères définis dans *l'Engagement de Déontologie* comme le présent *Engagement Qualité*. Cependant, la responsabilité finale pour ces engagements comme la responsabilité juridique seront toujours celles de Neurodiff' et ses dirigeants.

Article 8 – La boucle d'amélioration continue

La démarche d'amélioration continue de l'offre de formation, de son contenu et du déroulement des formations se fera dans le cadre de la boucle suivante :

Définition des besoins – Conception de la formation – Atteinte des objectifs – Evaluation – Ajustement de la définition des besoins – Modification/adaptation de la formation...

